



# Action Sociale - budget 2026 : Orientations budgétaires pour l'UNSa Justice !

Depuis désormais plusieurs années, avec la participation active de l'**UNSa Justice** le budget de l'Action Sociale du ministère de la Justice est en croissance notable, permettant ainsi des progressions significatives sur les différentes prestations sociales portées par le ministère au bénéfice des agents.

Ce budget est à mettre en relief avec le budget du ministère de la Fonction Publique qui porte d'autres prestations sociales auxquelles sont éligibles les personnels, et qui a vu ses ressources diminuées en 2025 de plus de 20 millions d'euros.

Dans un contexte politique mouvant depuis plusieurs mois et une incertitude sur les financements, pour l'**UNSa Justice** le budget de l'Action Sociale 2026 doit progresser, afin de répondre aux besoins et aux attentes des personnels, sur les différentes aides et accompagnements sociaux pour soutenir les agents dans leur quotidien.

Rappelons que les premières orientations du budget 2026 au sein du ministère de la Fonction Publique laissent apparaître une nouvelle baisse de 22 millions d'euros sur la dotation, faisant mécaniquement peser la charge de certaines prestations sociales (financement des restaurants inter-administratifs notamment) sur le ministère de la Justice.

## ● La restauration administrative

La question de la restauration administrative pour l'année 2026 devient prépondérante et notre exigence est forte sur la partie financement et pilotage de cette ligne budgétaire.

En effet, le budget 2025 malgré une progression notable des finances s'est retrouvé fortement alourdit par une gestion hasardeuse de plusieurs DRHAS, impactant globalement les crédits, limitant le développement de solutions de restauration pour les personnels, et conduisant à l'absence de renouvellement de conventions.

Pour l'année 2026, ce contexte doit cesser, avec la mise en œuvre d'une approche professionnelle du pilotage de la restauration au bénéfice des agents, afin de permettre sans équivoque la poursuite du développement d'un accès à la restauration pour TOUS les personnels.

En effet, les stigmates de l'inflation alimentaire sont toujours bien présents, et l'accès à la restauration quotidienne de repas à tarifs encadrés, de qualité, équilibrés doit être un engagement institutionnel au bénéfice des agents.

Une réglementation claire sur la définition de chaque acteur (directions métiers – secrétariat général) sur les prises en charge de remises aux normes de matériels ou d'infrastructures doit être clarifié, les plafonds d'achats en fonction des types de structures, la définition du temps de trajet entre le lieu de travail et le lieu de restauration doit être effective pour le début d'année 2026, particulièrement avec les renouvellements de conventions.

## ● Le logement

La question du logement des personnels, doit rester centrale.

Rappelons que cette ligne budgétaire a été amputée en 2025 pour financer les dérapages économiques de la restauration à la main des DRHAS, limitant mécaniquement les actions en faveur de l'accueil des primo-affectés (plus fragiles en matière de pouvoir d'achat), mais plus largement l'ensemble du parcours résidentiel.

Pour 2026, le niveau de financement doit rattraper les impacts 2025, en poursuivant les axes retenus de réservations de logements sociaux sur les bassins géographiques de primo-affectation et de tension immobilière.

La poursuite de réservations tant de petites surfaces (T2 / T3), notamment pour l'accueil des sortant d'écoles du ministère de la Justice, que des surfaces plus importantes (T4 / T5) doit s'intensifier en 2026.

Le déploiement de maisons ou pavillons à loyers sociaux, doit aussi se poursuivre afin de soutenir la fidélisation géographique de nos collègues.

Concernant le Prêt Bonifié Immobilier (PBIMJ), devant favoriser l'accession à la propriété des agents, nous pouvons constater qu'en 2025 avec notamment la hausse des taux directeurs, celui-ci n'a pas atteint ses objectifs. Il convient au-delà des mesures d'urgence prises par le pôle social pour le début de l'année prochaine, de mener une réflexion de fond pour faire croître cette prestation.

Enfin, **l'UNSA Justice** sera extrêmement vigilante au déploiement du « futur » portail numérique, qui devrait remplacer celui de « Ma Nouvelle Ville », qui fut une réelle « catastrophe » malgré nos vives mises en garde.

## ● **La petite enfance**

Sur le volet de la petite enfance, en corrélation avec l'accord renouvelé sur l'égalité professionnelle Femme / Homme, la pérennité du parc de places en crèche ministériel doit être effective.

Parallèlement, par le prisme des SRIAS sur l'ensemble des régions, qu'elles soient d'hexagone ou des DROM-COM, le nombre de places offertes aux agents doit poursuivre son développement et garantir un maillage le plus fin possible sur l'ensemble du territoire.

Les aides individuelles doivent continuer à croître, avec une progression du CESU « garde d'enfants 0 – 6 ans », qui n'a pas connu de revalorisation depuis 2020, alors même que l'inflation est venue impacter massivement les coûts des modes de garde.

De la même manière, les CESU « Horaires Atypiques » destinés aux personnels exerçant avec des contraintes d'horaires décalés (jour, nuit, week-end, jours fériés, audiences tardives...), ainsi que le CESU « Périscolaire 6 – 12 ans », doivent voir leurs montants revalorisés en 2026.

Enfin, une réflexion d'ampleur doit se concrétiser pour aboutir à la formalisation d'un réseau d'assistantes maternelles, destinées aux enfants des personnels du ministère de la Justice.

## ● **L'orphelinat**

Depuis 2021, la matérialisation de la convention avec « Orphéopolis » permettant de couvrir les enfants du ministère de la Justice, touchés tragiquement par le destin, a permis l'accompagnement de plus de 700 enfants à date.

Le renouvellement de la convention en 2026, doit permettre de voir les prestations évoluer et poursuivre la couverture des enfants, avec des évolutions de prestations pour leur prise en charge.

Le budget 2026 doit prendre en compte la progression du nombre d'enfants dans le dispositif, ainsi que des actions spécifiques à destinations des enfants que **l'UNSA Justice** exige du ministère afin de sensibiliser l'ensemble des personnels.

## ● **La Fondation d'Aguesseau**

La Fondation d'Aguesseau est l'opérateur principal du ministère avec pour principale mission, la gestion des aides financières des personnels ainsi que les prêts sociaux, sans oublier les différents modes de séjours vacances familles et enfants.

Face au contexte économique pouvant entraîner des difficultés financières, le financement des aides doit être pérennisé, quel que soit le nombre de dossiers présentés en commission.

Par ailleurs, le déploiement du plan d'action initié en 2024 relatif aux séjours jeunes (« colos »), doit trouver un écho financier favorable, notamment avec le déploiement des séjours longues destinations à l'étranger (ex : USA, Asie, etc...).

## ● **Les associations socioculturelles**

Concernant le volet socioculturel, le tissu associatif composé de plus de 250 associations doit être soutenu par un financement abondé de manière notable, mais aussi par la prise en compte et la reconnaissance du bénévolat et de l'investissement des personnels qui font vivre ces associations.

En effet, les associations créent du lien entre les agents, notamment en fin d'année avec la mise en place des arbres de Noël, et favorisent des avantages de proximités au quotidien pour les personnels, mais aussi à travers diverses activités sportives et/ou culturelles.

Parallèlement, les CRAS (conseils régionaux d'action sociale) doivent pouvoir bénéficier d'une dotation adaptée aux besoins notamment en matière d'aides financières de proximité.

Enfin, **l'UNSa Justice** revendique une révision en profondeur de la circulaire de l'acteur social, particulièrement sur les moyens dévolus aux bénévoles d'association et la reconnaissance institutionnelle, ainsi que l'ouverture active du chantier statutaire et règlementaire de l'organisation territoriale de l'action sociale du ministère de la Justice.

**En conclusion, le budget 2026 d'Action Sociale ministériel doit être en forte progression pour endiguer d'une part, les carences affichées par le ministère de la Fonction Publique et d'autre part, pour répondre aux différents besoins en matière d'action sociale, à l'heure où le pouvoir d'achat des agents publics est clairement mis à mal.**

**L'UNSa Justice sera extrêmement vigilante quant au niveau des crédits sociaux pour l'exercice 2026 qui devront répondre clairement à une politique ambitieuse !**

**L'UNSa Justice  
l'action utile !**

Paris, le 12 novembre 2025

Le Secrétaire général  
Jean-François FORGET